

JKA Francophone

Présentation & étiquette

- Le karateka porte, un karaté-gi propre, blanc. Ce karaté-gi ne peut pas être déchiré.
- La veste, après fermeture avec la ceinture à la taille, doit être assez **longue pour couvrir les hanches**. Les femmes portent un **T-shirt blanc uni**, sous la veste.
- Les manches de la veste doivent arriver au moins à la **moitié des avant-bras** et ne peuvent **pas être roulées**, même pas vers le côté intérieur.
- Le pantalon doit être assez long pour couvrir au moins **les deux tiers des tibias** mais pas les pieds, et ne peuvent pas être roulées, même pas vers le côté intérieur.
- La ceinture, après avoir été attachée correctement autour de la taille, doit avoir une longueur de 15cm de chaque côté. Sa largeur doit être de environ 5 cm.
- En ce qui concerne les insignes, ce qui suit a été admis uniquement :
 - o L'insigne de club, à condition que sa dimension ne dépasse pas les 10 cm x 10 cm. Cet insigne peut se trouver sur la partie supérieure du devant de la veste ou sur la partie supérieure de la manche, mais **pas dans le dos**
 - o L'insigne JKA est accepté dans les mêmes conditions que l'insigne de club
 - o Un insigne de marque est toléré, mais uniquement aux endroits traditionnels, c.à.d. sur les bords de la veste et en haut du pantalon. Autres endroits, comme le dos, le devant ou les manches, les jambes du pantalon ne sont pas acceptables.
 - o Les renvois aux nationalités ou à l'équipe nationale n'ont pas été admis.

Le Conseil d'administration demande aux instructeurs, arbitres et examinateurs d'y apporter toute leur attention. Le conseil d'administration reste persuadé que, si tous les responsables accentuent ces points continuellement, le résultat sera très positif.

Dans l'encadrement on peut aussi insister à **bien ranger les sacs de sports**.

Avec votre collaboration nous réussirons certainement à faire reconnaître clairement notre école JKA et à pouvoir se vanter d'un correct respect de l'étiquette du karaté.

Nous demandons à JKA-Belgium-Academy, JKA-Francophone et JKA-Vlaanderen, d'en informer leurs instructeurs, les arbitres et les examinateurs.